



Inauguration de la maison médicale à Clères (76) le 6 mars 2021



Une réhabilitation qui renforce l'attractivité de la commune et lui permet, ainsi qu'aux communes avoisinantes de bénéficier d'une offre de soins de proximité et de qualité.

La commune, qui avait acquis l'ancien bâtiment des voyageurs souhaitait réutiliser ce bâtiment désaffecté en y installant des professionnels de santé.

Elle s'est fait accompagner par l'EPF pour valider l'option de réhabilitation du bâtiment.

Le chantier de réhabilitation du clos et du couvert de l'ancien bâtiment des voyageurs, mené sous maîtrise d'œuvre EPF a commencé à l'automne 2019, pour s'achever en octobre 2020.

« Cette opération est l'exemple type d'une coopération réussie entre plusieurs niveaux de collectivités », a constaté Nathalie Thierry, maire de Clères qui a insisté sur l'apport essentiel qu'a constitué le fonds friche, « issu du partenariat entre la Région et l'EPFN et qui a permis d'aboutir à 80 % d'aides sur les travaux clos et couvert et sur les études préalables. Je loue tous les jours ce fonds friches qui intervient de manière déterminante aussi bien pour nos collectivités que dans des domaines industriels et économiques ».

La commune de Clères dispose maintenant d'une maison médicale pluridisciplinaire, pouvant accueillir des professionnels de santé : quatre médecins, un orthoptiste, un orthophoniste, un psychologue, une psychomotricienne et un cabinet d'infirmières.

Située 388 Rue Henri Lemarchand, la maison médicale a été inaugurée le 6 mars 2021.